

DEMANDE DE PROPOSITIONS :

ÉVALUATION DU FONDS POUR L'INNOVATION ET L'ACCÈS À L'APPRENTISSAGE CATAPULTE CANADA DE LA FONDATION RIDEAU HALL

Section 1 : Informations générales

1.0 Calendrier du projet

La Fondation Rideau Hall (FRH) est à la recherche d'un évaluateur pour son *Fonds pour l'innovation et l'accès à l'apprentissage* Catapulte Canada (le Fonds). L'évaluation comprendra les résultats pour les organismes bénéficiaires du Fonds ainsi que les résultats généraux pour le Fonds lui-même. Un cadre d'évaluation complet a été élaboré au cours de la première année du Fonds (2020-2021) et est prêt à être davantage personnalisé et déployé. Nous recherchons maintenant un évaluateur pour la 2^e année (l'étape d'évaluation formative) ainsi que pour la 3^e année (l'étape d'évaluation sommative).

1.1 Catapulte Canada

Des écarts importants persistent dans l'obtention du diplôme d'études secondaires ainsi que dans la participation et la réussite aux études postsecondaires à travers le Canada. Des groupes de jeunes vulnérables, et en situation de décrochage scolaire continuent de se heurter à des obstacles spécifiques, multiples et systémiques. La pandémie de COVID-19 a approfondi ces écarts et accentué l'impact qu'ils causent sur de nombreuses communautés à travers le pays. Des données probantes confirment qu'investir dans une approche pancanadienne de collaboration et d'innovation au sein des institutions, ainsi qu'entre les institutions, les groupes communautaires, les employeurs, les gouvernements et les fondations produira des résultats positifs significatifs.

Pour saisir cette opportunité, la Fondation Rideau Hall et quelques partenaires clés ont lancé *Catapulte Canada*, une plateforme nationale qui canalise des ressources afin d'aider les programmes communautaires à élaborer un savoir-faire, des capacités, du financement, des cadres d'évaluation, des partenariats et des infrastructures, le tout pour accroître l'équité de l'accès à l'éducation pour les jeunes. En ce qui concerne les organisations et les communautés de petite taille, *Catapulte Canada* a pour objectif de réduire leur isolement et de les connecter à une communauté plus large de réussite et de partage des connaissances. Parallèlement, les organisations de plus grande taille peuvent étendre leur portée à des communautés nouvelles ou plus petites, en fournissant des informations et des soutiens clés tout en améliorant leurs propres pratiques.

Catapulte Canada souhaite encourager un écosystème solide de communautés et d'organisations communautaires et scolaires qui soutiennent les jeunes dans leur parcours d'éducation. En activant la communauté de *Catapulte Canada*, l'objectif est de soutenir un écosystème rassemblant des praticien.ne.s et des gardien.ne.s du savoir qui travaillent avec des organismes au service des jeunes, et de fournir des ressources utiles et à jour pouvant aller de nouvelles opportunités de financement à des

soutiens d'évaluation, ainsi qu'à des nouvelles recherches sur les meilleures pratiques et bien plus encore. La plateforme servira également de base à d'autres activités de *Catapulte*, telles qu'un fonds d'innovation et une ressource de mentorat/coaching pour les communautés et les organismes au service des jeunes.

1.2 Catapulte Canada - Fonds pour l'innovation et l'accès à l'apprentissage

Le Fonds Catapulte pour l'innovation et l'accès à l'apprentissage aide les organisations canadiennes au service des jeunes à concevoir, créer, développer et évaluer l'impact d'initiatives visant à mieux soutenir les jeunes Canadien.ne.s dans leurs objectifs d'apprentissage, en particulier les jeunes mal desservi.e.s par le système d'éducation qui sont en situation de décrochage scolaire et/ou professionnel.

Les objectifs du Fonds sont de :

- Soutenir les organisations communautaires pour intensifier les pratiques actuelles d'amélioration des résultats d'apprentissage des jeunes afin d'augmenter leur portée et leur efficacité;
- Soutenir les organisations communautaires qui s'engagent à améliorer les parcours pédagogiques et professionnels des jeunes apprenant.e.s potentiel.le.s;
- Soutenir les groupes communautaires et les organisations qui souhaitent en savoir plus sur ce qui fonctionne (et ce qui ne fonctionne pas) au niveau du soutien des opportunités pour les jeunes (jeunes déconnecté.e.s des opportunités de carrière et d'apprentissage);
- Renforcer les capacités organisationnelles, notamment en matière de leadership.
- Soutenir les pratiques créatives et efficaces afin d'assurer la pérennité des organisations à long terme;
- Soutenir les initiatives qui encouragent davantage d'engagement communautaire et de partenariats dans l'ensemble du secteur;
- Distribuer et diffuser les pratiques prometteuses liées à l'amélioration des résultats d'apprentissage des jeunes dans les collectivités canadiennes; et
- Favoriser l'émergence d'une communauté qui soutient les pratiques prometteuses et les opportunités d'apprentissage entre pairs.

Appel de propositions :

Il y a eu deux appels de propositions depuis le lancement du Fonds. Le premier cycle de financement par le biais du Fonds pour l'innovation et l'accès à l'apprentissage a été octroyé à 12 organismes communautaires de partout au Canada. [Apprenez-en plus ici](#). Le deuxième appel de propositions est actuellement en phase d'examen et ces projets seront annoncés au début de 2022. Un troisième appel de propositions est prévu pour l'été 2022.

Nous privilégions les appels de proposition qui combinent les priorités suivantes :

- Impliquent les jeunes bénéficiaires lors de la conception, la mise en oeuvre ou l'évaluation du projet
- Cherchent à apprendre et à partager ce qui fonctionne ou n'a pas fonctionné

- Démonstrent de bons résultats pour l'argent investi
- Démonstrent un impact important sur leurs communautés cibles
- Font preuve d'une relation solide avec leurs communautés cibles
- Sont menées par des personnes dans les régions rurales et/ou nordiques
- Soutiennent les jeunes vivant avec un handicap

Section 2 – Portée des travaux

2.0 Objectifs et critères d'évaluation

Au cours de la deuxième et de la troisième année du Fonds pour l'innovation et l'accès à l'apprentissage, la candidature gagnante travaillera en étroite collaboration avec la FRH pour :

1. Affiner le cadre d'évaluation conçu dans la phase 1 s'il y a lieu. Cela peut inclure, mais sans s'y limiter, l'adapter aux organismes bénéficiaires et s'adapter à tout changement pertinent et raisonnable dans la portée des projets.
2. **Remplir** les exigences du rapport annuel ainsi que les exigences à mi-parcours pour les données sur les indicateurs (y compris, mais sans s'y limiter : le nombre de jeunes desservi.e.s et leurs taux de rétention dans le programme; les inscriptions à l'école secondaire, l'absentéisme et l'accumulation de crédits; les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires (par exemple, diplôme obtenu à temps, au bout d'1 an, au bout de 2 ans, au bout de 3 ans); applications à des études postsecondaires).
3. **Compléter des enquêtes qualitatives ciblées en recueillant** des informations supplémentaires auprès des organismes bénéficiaires et des partenaires afin d'enrichir les données des indicateurs quantitatifs grâce à des enquêtes qualitatives ciblées, mettant particulièrement l'accent sur l'efficacité organisationnelle et l'innovation. La nature, la fréquence et le calendrier de ces enquêtes sont décrits dans le cadre d'évaluation. Cependant, ces éléments peuvent être modifiés au cours de la phase d'évaluation si nécessaire.
4. Recueillir des données administratives qui aideront à évaluer l'efficacité et les résultats du Fonds.
5. **Évaluer le Fonds au niveau des organismes bénéficiaires en effectuant des évaluations intermédiaires et finales de chaque initiative financée. Il y aura environ 40 initiatives au début de cette phase d'évaluation. Les appels de propositions suivants viendront ajouter 20 à 30 autres initiatives par année civile.**
6. **Évaluer le Fonds au niveau des bailleurs de fonds en effectuant une évaluation sommative à mi-parcours de l'impact du Fonds pour l'innovation et l'accès à l'apprentissage en tant qu'agrégat des subventions et des opportunités de renforcement des capacités créées.**

Section 3 – Processus de sélection des candidatures

3.0 Critères pour les candidatures à l'appels de propositions

Toutes les candidatures seront examinées par l'équipe de Catapulte Canada de la FRH. L'équipe n'est pas obligée d'accepter l'offre la plus basse ou d'accepter n'importe quelle offre. Les candidatures seront

évaluées selon les critères ci-dessous. Ces critères serviront de base à l'examen des propositions écrites et des entretiens :

La candidature retenue démontrera :

- Expérience organisationnelle avérée de processus d'évaluation similaires en termes de portée et/ou de contenu;
- Méthodologie appropriée pour conduire l'évaluation ;
- Connaissances et expérience des secteurs de l'éducation et de la formation, notamment en ce qui concerne la disponibilité et l'applicabilité des données.
- Connaissances et expérience des organisations communautaires (la priorité sera accordée aux organisations ayant des connaissances et de l'expérience auprès des organismes au service des jeunes);
- Expérience, portée ou réseaux soutenant une capacité à travailler dans diverses communautés à travers le Canada
- Excellentes compétences d'animation et de rédaction de rapports.

3.1 Soumission de la proposition

Pour postuler à cette demande de propositions,

(1) Veuillez télécharger et remplir le formulaire de candidature, [disponible ici](#) ;

(2) Envoyez votre formulaire de demande dûment rempli ainsi que les pièces justificatives par courriel à Ikem Opara (Ikem.Opara@rhf-frh.ca) ;

(3) Assurez-vous que la ligne d'objet du message indique « **Demande de propositions pour le rôle d'évaluateur de Catapulte Canada** » ; et

(4) Pour être considérées, toutes les candidatures doivent être envoyées à Ikem Opara au plus tard **le 20 janvier 2022 à 17h HNE.**